



BESOINS SPÉCIAUX • ALLER DE L'AVANT

Échanges : entre nous

Aider les travailleuses et travailleurs qui ont des enfants ayant des besoins spéciaux à surmonter les obstacles.

N° 47 Hiver 2023

Nos questions aux membres et leurs réponses!

Nous voulions connaître l'opinion des membres sur les protections de leurs régimes de soins de santé et les autres formes de soutien à l'intention des parents qui ont un ou plusieurs enfants ayant une incapacité. Nous voulions aussi savoir si ces formes d'aide leur sont utiles, à eux et à leurs enfants.

Ce que nous avons appris sur les régimes de soins de santé :

... La proportion de membres qui ont un enfant d'âge adulte ayant une incapacité visés par les régimes de soins de santé de Postes Canada s'élève à 73 %.

... Les régimes de soins de santé de Postes Canada, administrés par Canada Vie, apportent aux membres un très bon soutien et leur sont grandement utiles.

... Les deux parents sont visés par les régimes de soins de santé de Postes Canada, administrés par Canada Vie. En général, la protection est excellente, mais il arrive que les parents aient besoin d'une aide financière accrue pour les soins dentaires et les soins de la vue.

Ce que nous avons appris sur les autres services de soutien proposés aux membres dans leur région respective :

... Il est difficile de trouver de bons services de soutien en matière de garde d'enfants et de répit, et de trouver des gens qui demeurent en poste.

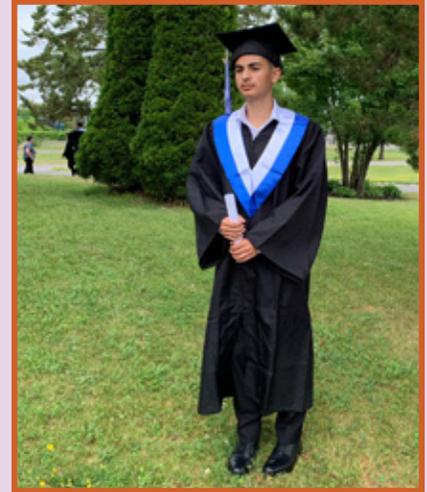
... Il est compliqué d'avoir accès à des services en santé mentale pour ses enfants. Les listes d'attente sont longues, et obtenir des services prend du temps, sauf si l'enfant est en pleine crise.

Ce que nous avons appris sur les autres services et formes de soutien :

... Dans les petites villes, il n'y a pas beaucoup de soutien ni de services. Il est difficile d'avoir accès aux services fournis à l'extérieur de sa région.

... J'aime savoir que je peux obtenir de l'aide, des références et des ressources si j'en ai besoin pour ma fille.

Les protections des régimes de soins de santé sont importantes pour vous et votre famille. Continuez de les utiliser!



Mon fils Arvin

est parvenu à la fin de son long parcours et a réussi à obtenir son diplôme d'études secondaires. Il se prépare déjà à sa prochaine aventure, aller au collège pour poursuivre son rêve.

La réussite d'Arvin n'a pas été particulièrement facile. Elle a été possible grâce au soutien du programme *Besoins spéciaux*, et en particulier de notre conseillère, Sylvie, généreuse et d'une grande aide durant toutes ces années.

Merci à toutes les personnes du programme *Besoins spéciaux*, et je vous souhaite une bonne continuation.



Crédits d'impôt, déductions et prestations du gouvernement fédéral pour les personnes handicapées et les membres de leur famille qui les soutiennent

Pour en savoir plus sur les programmes fiscaux suivants, allez à Canada.ca et dans la barre de recherche de l'Agence du revenu du Canada (ARC), tapez le nom ou l'acronyme du programme fiscal.

Programmes Besoins spéciaux et Aller de l'avant

- **Crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH)** – Le crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) est un crédit d'impôt non remboursable qui aide les personnes ayant une déficience, ou le membre de leur famille qui subvient à leurs besoins, à réduire l'impôt sur le revenu qu'elles pourraient avoir à payer. Le CIPH vise à compenser une partie des coûts supplémentaires reliés à la déficience.
- **Crédit d'impôt pour frais médicaux** – Le crédit d'impôt pour frais médicaux procure un allègement fiscal aux particuliers qui ont engagé des frais médicaux importants pour eux-mêmes ou pour certaines personnes à leur charge. L'ARC fournit une liste des frais médicaux courants et indique s'ils sont admissibles.
- **Prestation pour enfants handicapés (PEH)** – La prestation pour enfants handicapés (PEH) est un versement mensuel non imposable versé aux familles qui subviennent aux besoins d'un enfant de moins de 18 ans ayant une déficience grave et prolongée des fonctions physiques ou mentales. Si vous recevez déjà l'ACE pour votre enfant qui est admissible au CIPH, vous n'avez pas besoin de demander la PEH. Vous l'obtiendrez automatiquement.
- **Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)** – Un régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) est un régime d'épargne visant à aider les parents et d'autres personnes à épargner pour la sécurité financière à long terme d'une personne admissible au crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH). Le gouvernement du Canada verse un bon et une subvention correspondant aux cotisations, selon le revenu familial net rajusté du bénéficiaire et le montant des cotisations.

Programme Aller de l'avant

- **Déduction pour produits et services de soutien aux personnes handicapées** – Les particuliers qui ont une déficience des fonctions physiques ou mentales et qui ont payé certains frais médicaux peuvent, sous certaines conditions, demander la déduction.
- **Crédit canadien pour aidant naturel (CCAN)** – Vous pouvez demander le CCAN si un ou plusieurs de vos enfants ou petits-enfants sont à votre charge en raison d'une déficience physique ou mentale.

Nouveau pour les déclarations de revenus 2023

- **Le Crédit d'impôt pour la rénovation d'habitations multigénérationnelles (CIRHM)** – Vous pouvez demander ce crédit pour certaines dépenses de rénovation afin de créer une unité secondaire autonome. L'unité secondaire doit permettre à un adulte ayant droit au crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) de vivre avec un proche admissible.
- **Programmes provinciaux et territoriaux** – En plus des programmes fiscaux fédéraux, vous pouvez voir quels sont les programmes fiscaux disponibles dans votre province en vous rendant sur le site de l'Agence du revenu du Canada à Canada.ca.

Isabelle Tanner, responsable bilingue de la navigation en matière de services de soutien pour les programmes *Besoins spéciaux* et *Aller de l'avant*, est disponible trois jours par semaine pour vous aider à trouver les services dont vous avez besoin. On peut la joindre par téléphone (902-295-1645) ou par courriel (navigation@besoinsspeciaux.ca) les lundis et mercredis de 9 h à 17 h et les vendredis de 9 h à 16 h (heure de l'Atlantique).

Le portail Trouver du soutien (www.trouverdusoutien.ca) est une autre ressource offerte par le STTP et le SEPC-AFPC, en collaboration avec les services *211.ca*, pour vous aider à trouver des services et du soutien.



Sam a commencé ses études secondaires cette année. Je craignais surtout qu'il se sente dépassé et qu'il ait de la difficulté à établir des liens avec ses camarades. J'ai pris l'initiative de faire connaissance avec les membres de l'équipe d'orientation et de soutien de son école, et je leur ai demandé de bien vouloir inscrire mon fils à des groupes ou à des activités qui pourraient l'aider à nouer des liens. Non seulement ils ont appuyé ma demande, mais ils ont aussi communiqué avec moi par la suite pour me tenir au courant de la participation de Sam aux groupes et aux activités proposés. Sam prend même part aux rencontres du club de mathématiques durant l'heure du lunch, ce qui lui donne l'occasion d'obtenir une aide supplémentaire, d'aider les autres et de développer ses compétences sociales. Je tenais à partager cette expérience avec vous. Je conseille à tous les parents de prendre contact avec l'équipe de soutien de l'école de leur enfant et de se renseigner sur les groupes et activités en place. Je vous assure que ces démarches en valent la peine!

**POF 1 – factrice
Whitby (Ontario)**



Mon travail à titre de conseillère du programme *Besoins spéciaux* a été très enrichissant. J'ai commencé à travailler pour le programme au début des années 2000, et ce, jusqu'à juin 2023. Durant ces années, j'ai eu le privilège de discuter avec plus de 40 familles dont les besoins et les circonstances étaient uniques. J'étais toujours impressionnée par la volonté des personnes à partager leurs expériences et par la confiance qu'elles m'accordaient. Dans certains cas, j'ai travaillé avec des familles et suivi leurs enfants depuis l'enfance jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de quitter le programme. J'ai éprouvé beaucoup de satisfaction à suivre le parcours des enfants et à les voir réussir dans leur vie adulte.

J'ai aussi eu le privilège de travailler avec l'incroyable personnel de soutien au bureau du programme en Nouvelle-Écosse. L'équipe ne ménage pas ses efforts pour fournir autant de soutien que possible aux membres dont les enfants ont des besoins spéciaux. Les efforts investis dans la création de matériel pour les membres dépassent ce que j'ai vu dans d'autres syndicats.

Je me souviendrai toujours des membres avec qui j'ai conversé et leur souhaite que du bien pour qu'ils puissent offrir le meilleur à leurs enfants.

« Le personnel du programme Besoins spéciaux tient à remercier Janet pour les nombreuses années durant lesquelles elle a offert des services de soutien à nos membres ».

Il suit des cours de taekwondo pour être plus attentif et mieux contrôler ses mouvements. Il s'applique à bien écouter.



Source : Société canadienne de pédiatrie. Comment aider votre adolescent ayant des besoins particuliers à faire la transition vers les soins aux adultes. Avril 2022. Pour obtenir une foule de renseignements sur la santé et le bien-être des enfants et des jeunes, consultez le site soinsdenosenfants.cps.ca.

Comment aider votre adolescent ayant des besoins particuliers à faire la transition vers les soins aux adultes

Le passage à l'âge adulte est un processus important dans la vie des jeunes. Pour bon nombre d'entre eux, il entraîne un changement à leurs services de santé. Chez les jeunes atteints d'une maladie chronique, ce changement peut susciter bien des sentiments, qui vont de la peur à l'incertitude en passant par l'enthousiasme.

Certains enfants et adolescents et leur famille ont reçu les soins de pédiatres, de spécialistes en pédiatrie et d'une équipe soignante pendant des années. Ils ont pu nouer des liens solides avec leurs dispensateurs de soins et peuvent éprouver de la difficulté à arrêter de les voir.

La plupart des hôpitaux canadiens pour enfants fixent un âge auquel les jeunes doivent cesser de les fréquenter, en général entre 16 et 18 ans. Le processus de préparation à ce changement doit commencer tôt et se poursuivre même après que l'adolescent aura commencé à consulter son nouveau médecin ou sa nouvelle équipe soignante. Si vous parlez à votre adolescent de cette transition quand il est encore jeune, vous l'aidez à la percevoir comme une étape normale et attendue de la vie.

Il est important que votre adolescent comprenne qu'il peut nouer une relation de confiance avec son nouveau dispensateur de soins aux adultes. Vous pouvez l'encourager à jouer un rôle plus actif dans ses soins et l'aider à comprendre comment utiliser ses nouveaux services de santé. Il doit également apprendre à s'occuper de lui-même de ses problèmes de santé au quotidien.



Quelle est la différence entre les soins pédiatriques et les soins aux adultes?

- **Les soins pédiatriques** sont orientés vers la famille et adaptés à l'étape de développement de votre enfant. Les parents participent plus intensément aux prises de décision quand leur enfant est plus jeune. Lorsque celui-ci arrive à l'adolescence, il participe de plus en plus aux décisions. En général, chacun des membres de l'équipe de professionnels lui apporte des compétences différentes.
- **Les soins aux adultes** ont tendance à être plus axés sur le patient. En général, les patients sont autonomes et prennent leurs propres décisions. Même si les membres de la famille peuvent intervenir, leur soutien, leurs décisions et leur participation diffèrent souvent de ceux prévus en pédiatrie.

Que dois-je faire pour préparer mon adolescent?

- Ayez une attitude positive. Si votre adolescent perçoit ce changement comme un pas en avant, comme une promotion qui suit les soins pédiatriques, le changement peut sembler moins intimidant.
- Votre adolescent doit devenir graduellement plus responsable de ses propres soins. Encouragez-le à s'exercer à en faire davantage, et offrez-lui beaucoup de soutien.
- Encouragez votre adolescent à nouer une relation avec son médecin de famille avant qu'il quitte son pédiatre. Le plus tôt sera le mieux. Dans certaines communautés, il devra peut-être chercher un médecin de famille pour recevoir des soins généraux.



- Prévoyez d'assister aux rendez-vous avec votre adolescent, mais laissez-le prendre l'initiative et passer du temps seul avec son professionnel de la santé. Ce processus l'aidera à acquérir assez de confiance en lui pour vous parler, parler à ses dispensateurs de soins et prendre les décisions relatives à sa santé. Vous pouvez participer en écoutant et en offrant votre soutien et votre avis, au besoin.
- Toutes les équipes soignantes de votre adolescent doivent participer aux échanges. Chacune peut fournir des ressources pour faciliter la transition. Demandez des livres, des infolettres, des revues et de bons sites Web qui traitent de questions de santé et qui contiennent des renseignements sur la manière de vivre avec les problèmes de santé de votre enfant.
- Aidez votre adolescent à comprendre son état de santé et les raisons de son traitement. Ayez des discussions ouvertes sur ses problèmes de santé et sur la manière d'en tenir compte au quotidien. Par exemple, prendre des médicaments à l'école ou faire des exercices à la maison d'un ami.
- Laissez votre adolescent rencontrer son professionnel de la santé seul. Transmettez-lui les compétences nécessaires pour qu'il sache parler ouvertement avec son nouveau médecin et répétez-lui qu'il ne doit pas craindre de poser des questions.
- Les adolescents ont souvent besoin d'un soutien supplémentaire, de conseils et d'éducation pour les aider à vivre la transition. Certains profitent aussi de groupes d'entraide. Parlez au médecin de votre adolescent des divers choix qui s'offrent à lui.
- Il est normal que les adolescentes et les jeunes femmes s'inquiètent de choses comme leur capacité à devenir enceintes ou à avoir des enfants en bonne santé. Ces questions peuvent revêtir encore plus d'importance pour les adolescentes ayant des besoins particuliers. Aidez votre adolescente à soulever ces questions avec son médecin ou à demander si elle devrait recevoir des conseils d'ordre génétique.



- De nombreuses « applications » peuvent aider les personnes qui ont des besoins particuliers à suivre et gérer leurs problèmes de santé. Encouragez votre adolescent à faire des recherches dans Internet pour trouver des possibilités ou à demander des recommandations aux dispensateurs de soins.
- Il peut être utile de demander au médecin de votre adolescent une copie de la lettre de transfert qui résume ses données médicales, son état de santé et les objectifs des soins. Ces renseignements aideront votre adolescent à planifier ses rendez-vous avec son nouveau médecin.

Grâce à une bonne planification, à de l'éducation et à de la pratique, votre adolescent sera mieux en mesure de recevoir les soins dont il a besoin et de vivre une transition saine vers l'âge adulte.

Bulletins électroniques

Pour obtenir la version électronique d'*Échanges : entre nous*, visitez les sites Web indiqués ci-dessous. Vous pourrez ainsi, à partir de votre appareil numérique, lire le bulletin ou le relayer. Pour accéder aux numéros antérieurs du bulletin, cliquez sur « Télécharger » dans le coin supérieur droit de la page. Bonne lecture!

<http://echangesentrenous.com>



Entrevues du printemps et de l'automne – Statistiques relatives à la responsable de la navigation

Dans l'entrevue de mi-session de 2023, une des questions demandait aux membres s'ils souhaitaient que la responsable de la navigation des services de soutien communique avec eux. Parmi les 299 répondants, 84 ont indiqué qu'ils le souhaitaient, tandis que 215 ont refusé. (28 % oui, 72 % non).

Plus récemment, dans l'entrevue de fin d'été de 2023, à la question portant sur la possibilité que la responsable de la navigation des services de soutien aide les répondants à mieux vivre les transitions, 41 répondants sur 306 ont indiqué qu'ils aimeraient avoir cette possibilité, tandis que 265 préféreraient ne pas y avoir recours. (14 % et 86 %, respectivement).

Plus loin, une question demandait si les membres souhaitaient obtenir de l'aide de manière générale de la responsable de la navigation des services de soutien. Cette fois, 53 ont répondu oui et 253, non. (17 % et 83 %, respectivement.)

L'entrevue pour le printemps 2023 a révélé que parmi les 138 répondants, 24 ont dit oui, tandis que 114 ont dit non.

La responsable de la navigation des services de soutien, Isabelle Tanner, a répondu aux questions suivantes :

1. *Combien de membres du syndicat non inscrits à l'un des programmes sont entrés en communication avec toi?*

« En date d'aujourd'hui, j'ai reçu six demandes de membres ne faisant pas partie d'un des programmes. Trois venaient de l'interne et les trois autres étaient des recommandations, une du STTP, une d'un collègue membre du programme travaillant à Postes Canada et une d'un conseiller. »

2. *Quel soutien fournis-tu?*

« Lorsque des membres qui ne font pas partie du programme communiquent directement avec moi, je les redirige vers la personne en charge de la coordination des programmes *Besoins spéciaux* et *Aller de l'avant*. J'ai aussi effectué des recherches pour eux en tant que membres du STTP. Lorsque

des membres participant déjà aux programmes demandent de l'aide pour trouver des ressources, je cherche pour eux des services et des ressources, principalement à l'aide du site *211.ca* et d'outils de recherche sur le Web, et parfois avec le portail du STTP *TrouverDuSoutien.ca*. »

3. *Le soutien est-il le même que ce soit pour le programme *Besoins spéciaux* ou *Aller de l'avant*?*

« Oui. »

4. *Si quelqu'un appelle, mais n'est pas membre du syndicat, quelle information sur les services 211 donnes-tu?*

« Je n'ai jamais reçu d'appels ni de courriels de personnes qui n'étaient pas membre du syndicat. »

Le poste a été créé pour aider les membres à trouver en ligne les renseignements, les références et le soutien dont ils ont besoin pour leurs enfants, d'âge mineur ou adulte, ayant une incapacité. La responsable de la navigation des services de soutien a très hâte d'aider les parents à trouver en ligne le soutien et les services dont ils ont besoin. Elle n'est en aucun cas un remplacement au soutien que les conseillers et conseillères fournissent. Il s'agit plutôt d'une ressource à leur disposition qui restera à l'affût des nouveaux programmes et services de soutien pour les personnes handicapées à l'échelle du pays afin d'améliorer l'appui que reçoivent les membres du syndicat dans le cadre des programmes *Besoins spéciaux* et *Aller de l'avant*.

La responsable de la navigation des services de soutien aide les parents qui ont de la difficulté à trouver ce dont ils ont besoin pour leurs enfants, surtout ceux et celles qui ont de la difficulté à se servir d'une base de données ou d'un ordinateur. Il arrive aussi que les parents aient besoin d'aide ou d'information sur les soutiens disponibles en dehors des appels prévus avec leur conseiller ou conseillère. La responsable est aussi une ressource pour les conseillers et conseillères et elle reste à l'affût des nouveaux programmes et services de soutien pour les personnes handicapées à l'échelle du pays.



Questions pour les membres :

- Avez-vous de la difficulté à trouver les programmes et services dont vous avez besoin pour votre enfant?
- Ressentez-vous de la frustration quand vous cherchez en ligne de l'information relative à l'incapacité de votre enfant?
- Manquez-vous de temps pour trouver de nouveaux programmes et services pour votre enfant?
- Est-ce que l'idée d'utiliser un ordinateur vous décourage ou vous intimide?
- Avez-vous besoin d'aide pour assurer le suivi auprès d'un programme gouvernemental ou d'un service d'évaluation pour votre enfant?
- Avez-vous des questions que vous aimeriez poser à votre conseiller ou conseillère en dehors des appels prévus?
- Nous espérons que davantage de membres découvrent les services de la responsable de la navigation des services de soutien et en tirent parti. Nous nous efforcerons de faire connaître cette précieuse ressource aux membres.

Je suis tellement contente de pouvoir compter sur l'aide du programme pour ma fille Amyra. Sa chauffeuse d'autobus nous a proposé d'essayer des suppléments végétaliens. Des parents lui en avaient vanté les bienfaits et elle avait constaté des changements positifs chez leur enfant ayant des besoins spéciaux. « Ces suppléments coûtent très cher, nous a-t-elle prévenus, mais vous devriez les essayer. » Puisque je me préoccupais déjà du développement du

cerveau de ma fille, je me suis dit que je demanderais d'abord à sa pédiatre ce qu'elle en pensait. Si elle me disait que les suppléments étaient sûrs et qu'ils pouvaient aider ma fille, alors je n'hésiterais pas à faire ce qui est mieux pour elle. J'ai pris rendez-vous et la pédiatre m'a dit qu'il était toujours préférable de consommer des produits végétariens, exempts de substances chimiques. Elle m'a fait mention de suppléments bons pour la santé mentale et celle du cerveau. Déjà, je m'employais à faire manger à ma fille des noix trempées et à réduire sa consommation de sucre. Les suppléments et les médicaments coûtent très cher. Sans l'aide du programme, je n'arriverais pas à les acheter. J'espère qu'ils vont donner de bons résultats. Je croise les doigts, et je vous remercie de tout cœur.

À la maison, je fais du beurre de noix et du Nutella santé (végétalien). J'utilise du jagré (sucre biologique) plutôt que du sucre blanc. Je veux que ma fille ait un régime et un mode de vie sains qui bénéficient à son corps et à son cerveau et qui favorisent son développement.

Encore une fois, un grand merci!





TROUVER DU SOUTIEN.ca

Les personnes ayant une incapacité et leur famille peuvent trouver les services et les mesures de soutien dont elles ont besoin.

TrouverDuSoutien.ca relève du Fonds de garde d'enfants du STTP et du SEPC-AFPC.



Portail sur les services de soutien : voici ce que vous en pensez!

Le Fonds de garde d'enfants du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) a conclu un partenariat avec l'organisme Eviance, auparavant appelé Centre canadien d'études sur le handicap, afin de réaliser un sondage auprès des membres et du public pour savoir ce que les utilisateurs pensent du portail sur les services de soutien que le STTP a récemment lancé. Le STTP voulait avoir la certitude que le portail est facile à comprendre et à utiliser.

Les membres qui ont mis le site à l'essai se sont montrés généreux en temps et en commentaires. Les commentaires des utilisateurs nous ont été grandement utiles pour effectuer les réglages de précision et améliorer le portail. Dans l'ensemble, les membres se sont dit satisfaits de leur expérience. Bon nombre ont exprimé leur enthousiasme et leur reconnaissance pour ce nouvel outil destiné à la population du Canada ayant une incapacité.

Voici des exemples de commentaires : « Le site est très utile! », « Il s'agit d'un outil qui sera utile à nos clients. » ou encore « Une source extraordinaire de renseignements sur les services proposés dans ma région, dont certains m'étaient inconnus. » Un certain nombre de répondants ont parlé des caractéristiques du portail. Par exemple : « J'aime beaucoup le fait que le portail n'est pas unilingue. », « Le portail présente une facture visuelle attrayante. » ou encore « Le guide d'utilisation s'est avéré très utile. »

Des pépins techniques nous ont été signalés. Pour certains répondants, la recherche sur le portail a posé quelques difficultés. Par exemple : « Quand je faisais une recherche par catégorie, je n'arrivais pas à trouver de services, mais quand j'inscrivais le service que je cherchais, je recevais alors une foule de résultats qui ne m'étaient d'aucune utilité », ou encore « Il est plus facile de chercher par catégorie que par mot-clé ». Le STTP se servira des résultats du sondage pour régler les problèmes signalés et améliorer le fonctionnement du portail.

Nous allons par ailleurs continuer de recueillir les commentaires des membres sur l'utilisation du portail grâce à un simple questionnaire qu'utilisera le personnel du programme *Besoins spéciaux*. Cette façon de faire nous permettra de relayer les commentaires des membres à l'équipe technique, qui pourra alors apporter les modifications nécessaires au portail.

Nous espérons que vous avez eu l'occasion d'utiliser le portail et que votre recherche de services de soutien, pour vous et votre enfant, s'est avérée simple et fructueuse.

TROUVER DU SOUTIEN.ca



CONSEILS POUR UNE COMMUNICATION EFFICACE AVEC VOTRE ENFANT ET LE PERSONNEL ENSEIGNANT

VOICI QUELQUES CONSEILS POUR UNE COMMUNICATION EFFICACE ENTRE PARENTS ET ENSEIGNANTS.

Comment collaborer avec le personnel enseignant de votre enfant au sujet des devoirs ou des travaux à terminer à la maison?

Il est probable que les enfants qui prennent plus de temps pour faire leurs devoirs à la maison aient également besoin de plus de temps pour terminer leurs travaux en classe. Les parents peuvent demander au personnel enseignant combien de temps les élèves sont censés consacrer à leurs devoirs. La meilleure solution pourrait consister à réduire la charge de travail de votre enfant afin qu'il soit en mesure de faire ses devoirs à l'intérieur de ce laps de temps. Demandez également à votre enfant de décrire le type de soutien qui lui serait utile. Il aura peut-être de bonnes suggestions à faire!

Quel est le meilleur moment pour communiquer avec le personnel enseignant au sujet de l'incapacité de votre enfant et de la planification du soutien dont il aura besoin?

Idéalement, essayez de prendre contact avec le personnel enseignant avant le début de l'année scolaire pour lui faire part des forces et des faiblesses de votre enfant. Vous pouvez aussi profiter des rencontres parents-enseignants prévus tout au long de l'année scolaire. Préparez à l'avance quelques points clairs et concis. N'oubliez pas que les enseignants ont beaucoup de travail et de responsabilités, et une classe pleine d'élèves. Par conséquent, une liste brève est le moyen le plus efficace de faire passer votre message.

En quoi mon rôle et mes communications avec le personnel enseignant doivent-elles être différents lorsque mon enfant fréquente l'école secondaire?

Au fur et à mesure que les enfants progressent dans l'adolescence, il est de plus en plus important qu'ils soient capables de se prendre en main et de défendre eux-mêmes leurs intérêts, si possible. Les parents devraient prendre l'habitude de demander l'avis et le soutien de leur enfant. Si des problèmes surviennent, comme de mauvaises notes ou un retard dans les devoirs, les parents peuvent s'entendre avec leur enfant sur une solution pour atténuer ces préoccupations. Les parents doivent s'assurer que leur enfant est conscient qu'ils devront peut-être vérifier ses progrès et communiquer avec l'école à l'occasion.





Services de soutien pour votre enfant : ce que vous nous avez dit

Au cours de l'entrevue de fin d'été 2022, vous avez répondu à des questions portant sur les services de soutien dont vous avez besoin pour votre enfant, les services auxquels vous avez accès et ceux que vous aimeriez obtenir.

Voici les grandes lignes de ce que vous nous avez dit.

Nombre de services :

En moyenne, les membres des programmes *Besoins spéciaux* et *Aller de l'avant* ont besoin de 10 services pour leur enfant ayant des besoins spéciaux. Certains en ont besoin d'un ou deux, tandis que d'autres peuvent nécessiter jusqu'à 24 services.

Types de services :

Besoins spéciaux : 314 membres ont participé à l'entrevue.

Les cinq principaux services retenus par les membres du programme *Besoins spéciaux* :

Régime de soins de santé de Canada Vie	84 %
Éducation	64 %
Thérapies ¹	61 %
Évaluation	55 %
Financement individualisé	44 %

¹orthophonie, ergothérapie, physiothérapie

« En tant que parent, j'ai besoin de toutes les ressources que je peux trouver. »

« Souvent, à cause du diagnostic rare de mon enfant, je n'arrive pas à trouver de ressources », nous a confié cette mère.

Aller de l'avant : 134 membres ont participé à l'entrevue.

Les cinq principaux services retenus par les membres du programme *Aller de l'avant* :

Régime de soins de santé de Canada Vie	86 %
Financement individualisé	65 %
Relations avec les pairs	62 %
Personne de soutien qui convient à l'enfant d'âge adulte	60 %
Plan d'avenir personnalisé pour l'enfant	60 %

Un fort pourcentage de membres des deux programmes ont dit avoir besoin du régime de soins de santé de la Canada Vie. Le financement individualisé est aussi un service prisé des membres des deux programmes.

Voici ce que des membres ont dit au sujet du site *TrouverDuSoutien.ca* (portail 211) :

« Demain, je serai à la conférence régionale, et je compte bien en parler au micro pour mieux faire connaître le site aux membres. »

« Je suis toujours très prudent quand je fais des recherches en ligne. Le portail 211 m'apparaît comme très utile. »

« Le site *TrouverDuSoutien* est super intéressant. Je suis toujours à la recherche de ressources qui pourraient être utiles à mon enfant. »



Services auxquels les membres ont accès, mais qui ne suffisent pas à leurs besoins :

Les cinq principaux services auxquels ont accès les membres du programme *Besoins spéciaux*, mais qui ne suffisent pas à leurs besoins :

Défense des intérêts	81 %
Relations avec des pairs/ activités sociales	82 %
Personne de soutien qui convient à l'enfant	81 %
Financement individualisé	63 %
Répit/Plan d'avenir personnalisé pour l'enfant	78 %

Les cinq principaux services auxquels ont accès les membres du programme *Aller de l'avant*, mais qui ne suffisent pas à leurs besoins :

Emploi : occasions et soutien	76 %
Occasions d'inclusion	74 %
Milieu de vie supervisé /autre type de logement	73 %
Services de counseling ou de thérapie en santé mentale	71 %
Soutien à l'éducation	70 %

Un fort pourcentage de membres des deux programmes ont indiqué qu'ils avaient accès à des services de défense des intérêts et à un financement individualisé, mais qu'ils auraient davantage besoin de tels services.

Autres commentaires de la part des membres :

« Il faut de la formation pour celles et ceux qui nous donnent un coup de main. Souvent, les personnes prêtes à nous aider manquent de formation et ne savent pas comment intervenir. Nous avons besoin d'aide pour obtenir de l'aide. »

« Je dois planifier l'avenir, penser au logement, faire des plans, rédiger un testament. »

« La situation de mon fils en ce moment est plutôt bonne. Il a une routine qu'il aime, et il participe à des activités variées. La famille n'a pas encore réfléchi à un plan à long terme, mais nous aimerions le faire d'ici peu. Nous parlons aussi de faire un testament et de planifier la succession, mais nous n'avons encore rien fait à ce sujet. »

« Nous aimerions que notre enfant adulte ait davantage d'occasions de participer à des activités dites « normales » et qu'il ait du soutien pour le faire. »



Vos conseillères et conseillers :

Agnieszka G.
Angelia B.
Anne G.
Catherine L.
Catherine D.
Cathy B.
Donna M.
Dorothy H.

Ellen B.
Enna M.
Gail B.
Janet M.
Janice S.
Jessica C.
Karen F.
Karen W.

Laura G.
Lesla M.
Lesley-Anne C.
Lisa V.
Marie-Hélène M.
Marie-Josée L.
Mélanie C.
Melissa M.

Mylène S.
Roberta M.
Sheila S.
Shirley M.
Sue M.
Sylvie G.
Vicki S.

Breton Ability Centre :

Harman Singh
Dorothy Keigan
Brenda Duchesne
Benita Brett
Isabelle Tanner

STTP :

Coleen Jones
Shellie Bird

Coordonnatrice, Québec :

Mélanie Bélisle

SEPC-APFC :

Claudia Labonté

Échanges : entre nous

est la publication des programmes *Besoins spéciaux* et *Aller de l'avant*. Cette publication est produite par le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes et le Syndicat des employés des postes et des communications (Alliance de la fonction publique du Canada).

Le Fonds de garde d'enfants est administré par le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes et financé par la Société canadienne des postes.

Téléphone : 1 888 433-2885

Télécopieur : 1 902 295-2296

Courriel : info@besoinsspeciaux.ca

Site Web : www.besoinsspeciaux.ca

Veillez nous écrire par courriel, ou par la poste à l'adresse suivante :

65 rue High, C.P. 237,
Baddeck (N.-É.) B0E 1B0

